

Appel de candidatures de médecins et médecins psychiatres au Tribunal administratif du Québec

4 avril 2019

Le [Tribunal administratif du Québec](#) recherche présentement des candidats médecins et médecins psychiatres, en vue de pourvoir des postes de membres à temps plein ou à temps partiel, à la Section des affaires sociales du Tribunal, avec port d'attache à Montréal ou à Québec.

Le Tribunal offre une justice administrative spécialisée et accessible. Il décide de litiges entre le citoyen et une administration publique en affaires sociales, et agit également pour la [Commission d'examen des troubles mentaux](#).

Les médecins et médecins psychiatres qui souhaitent soumettre leur candidature dans le cadre de ce concours doivent être membres du Collège des médecins et détenir dix années d'expérience pertinente à l'exercice des fonctions du Tribunal.

Pour plus de détails et pour soumettre une candidature, consulter [l'avis de recrutement](#) accessible sur le site Web du Secrétariat aux emplois supérieurs.